

1. Déficience auditive : de quoi parle-t-on ?

1.1. Définition

On recense en France 4 000 000 personnes malentendantes et 500 000 personnes sourdes (*OMS et enquête HID 2002*). Les personnes sourdes peuvent utiliser des modes de communication qui leur sont propres comme la langue des signes française (LSF) et/ou la langue orale avec l'aide du langage parlé complété (LPC).

On regroupe sous le terme de déficience auditive différents degrés de perte d'acuité auditive. C'est un handicap qui peut survenir à n'importe quel moment de la vie. Chez le jeune enfant, lorsque l'atteinte est bilatérale, elle perturbe l'acquisition et le développement du langage oral et écrit. Dans tous les cas, elle modifie la communication et les relations sociales.

1.2. Les niveaux de surdité

➤ **Déficience auditive légère**

La perte tonale moyenne est comprise entre 21 et 40 dB. La parole est perçue à voix normale, elle est difficilement perçue à voix basse ou lointaine. La plupart des bruits familiers sont perçus.

➤ **Déficience auditive moyenne**

La perte tonale moyenne est comprise entre 41 et 70 dB. La parole est perçue si on élève la voix. Le sujet comprend mieux en regardant les mouvements labiaux du locuteur. Il existe une gêne selon le bruit et l'éloignement de la source sonore.

➤ **Déficience auditive sévère**

La perte tonale moyenne est comprise entre 71 et 90 dB. La parole est perçue à voix forte près de l'oreille. Les bruits forts sont perçus.

➤ **Déficience auditive profonde**

La perte tonale moyenne est comprise entre 91 et 100 (premier degré), entre 101 et 110 dB (deuxième degré), entre 111 et 119 dB (troisième degré). Aucune perception de la parole. Seuls les bruits graves très puissants sont perçus. Ils sont rarement identifiés.

➤ **Déficience auditive totale**

La perte moyenne est de 120 dB. Rien n'est perçu.

1.3. Les types de surdité

➤ Les **surdités de transmission** sont dues à des atteintes de l'oreille moyenne et/ou externe. Elles sont fréquentes avec une perte auditive inférieure à 60dB. Beaucoup sont accessibles à un traitement médical et/ou chirurgical.

➤ Les **surdités de perception** qui sont dues à une atteinte de l'oreille interne (cochlée) ou du nerf auditif.

➤ On parle de **surdité mixte** lorsque les deux atteintes sont associées.

Elles peuvent être légères, moyennes, sévères ou profondes. La surdité peut être **isolée** ou **associée** à d'autres troubles ou déficits qui doivent être diagnostiqués et traités de manière spécifique.

1.4. L'appareillage

Tous les enfants sourds ou déficients auditifs graves sont porteurs de **prothèses auditives**. On distingue deux types de prothèses :

- Les **appareils classiques** se portent derrière ou dans l'oreille. Les sons sont amplifiés et filtrés sur les fréquences importantes de la voix humaine pour être transmis via le tympan dans l'oreille moyenne.
- Les **prothèses par implant cochléaire** nécessitent une intervention chirurgicale, consistant à introduire dans l'oreille interne des électrodes recevant leurs impulsions d'un microprocesseur porté en externe. Ces derniers appareils réagissent directement sur le nerf auditif.

1.5. Difficultés rencontrées

➤ **La réception du message oral**

- Pour les jeunes sourds de naissance ou qui ont une surdité acquise, les problèmes de communication résultent de la difficulté de réception du message vocal et par voie de conséquence l'expression peut être déficiente faute d'un modèle acoustique reçu dans sa totalité. Ceci entraîne une difficulté dans l'acquisition et la maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit, en compréhension comme en expression.
- En ce qui concerne les jeunes dont la surdité a été acquise après l'apprentissage du langage, il leur est plus facile de reconnaître ce qu'ils connaissent déjà. Leurs connaissances et expériences linguistiques associées à la lecture labiale leur permettent éventuellement de deviner ce qu'ils n'ont pas perçu.
- La qualité de la réception du message oral est essentielle. Les systèmes d'amplification ne pouvant être pleinement satisfaisant, il faut veiller à ce que le jeune sourd puisse bénéficier complémentaiement de la lecture labiale. Ceci demande aux professeurs d'être particulièrement attentifs à parler en face et à faire un effort d'articulation et de rythme de parole.
- Si la lecture labiale est indispensable pour communiquer, elle ne lui est malheureusement pas toujours suffisante pour saisir la totalité du message. Il lui faut faire de la suppléance mentale, ce qui nécessite un bon niveau de connaissances générales et culturelles et un bon niveau de langue.
- Cet exercice réclame beaucoup de résistance : ne pas perdre un mot de l'enseignant suppose de ne jamais le perdre du regard ; l'effort constant de compréhension et de suppléance demande une très grande capacité d'attention et de concentration. Cela entraîne une fatigabilité et des fluctuations dans leurs capacités de compréhension.

➤ **La compréhension du message oral ou écrit.**

La surdité de naissance ou de la première enfance provoque, généralement, un retard plus ou moins important dans l'acquisition et la maîtrise de la langue. Ce retard peut avoir des conséquences sur les apprentissages ainsi que sur la vie relationnelle et sociale.

Dans le cadre de la classe, la difficulté de compréhension doit être analysée; il peut s'agir :

- d'une difficulté dans l'apprentissage conceptuel,
- d'une méconnaissance des termes lexicaux utilisés,
- d'un niveau linguistique globalement insuffisant,
- d'un manque de connaissances générales et de références culturelles.

Quelquefois une reformulation ou une ré explication suffisent ; dans d'autres cas il est fait appel soit à un codeur Langage Parlé Complété (LPC), soit à un interprète ou à un interface en Langue des Signes Française (LSF), soit à un soutien pédagogique d'un enseignant spécialisé utilisant une communication bimodale.

2. Quelques conseils pour accueillir et accompagner un élève présentant une déficience auditive

Informez vos élèves sur les particularités de leur camarade sourd. La surdité engendre des aménagements que les autres élèves ne doivent pas considérer comme des privilèges : mobilité (besoin de vérifier des informations), attention particulière de l'enseignant, présence d'un codeur, aide d'un enseignant spécialisé...

➤ L'enseignant

La lecture labiale et l'expression du visage sont deux éléments essentiels pour la réception et la compréhension du message.

- Adopter une attitude expressive, mimer au besoin ce qui peut l'être.
- Se placer face à la lumière.
- Ne pas trop circuler en parlant.
- Éviter d'arpenter la classe et de disparaître du champ de vision de l'élève sourd.
- Attirer son attention avant de parler.
- Rester face à l'élève lors des explications orales.
- Donner les consignes dans l'ordre chronologique.
- Éviter de parler avec les mains devant la bouche
- Ne pas parler en écrivant au tableau.
- Articuler sans exagération, conserver un niveau de langage, un débit et une intensité de parole naturels.
- Parler de façon ni trop lente, ni trop rapide, avec un débit modéré.
- Soigner l'écriture au tableau.
- Éviter de porter des lunettes teintées ou qui brillent trop.
- Éviter de regarder ailleurs en parlant, le regarder dans les yeux.
- Établir en classe des conditions optimales de réception des messages : silence, tour de rôle de parole, se signaler à la prise de parole.

➤ La classe

Les bruits de fond divers sont très amplifiés par les prothèses auditives. Ils sont une perturbation pour la réception, la discrimination et la compréhension de la parole. Un équipement FM peut améliorer la perception auditive.

- Elle doit être calme et bien éclairée.
- Elle doit disposer d'un grand tableau, bien visible, qui ne luit pas.

➤ La place de l'élève

- Il n'y a pas de règle absolue, il est souhaitable de placer l'élève le dos à la lumière, non loin du tableau.
- Le premier rang est préconisé pour la lecture labiale mais déconseillé pour la participation aux échanges avec la classe. Le deuxième rang est idéal pour lui permettre de voir tout le tableau, le visage de l'enseignant, les réactions des autres élèves.

➤ Les situations liées aux différentes disciplines et activités pédagogiques

Il est souhaitable que le jeune sourd ait un maximum d'informations visuelles. Illustrations, croquis, écrit pour remplacer, compléter tout ce qu'il ne peut pas recevoir auditivement.

La prise de notes

L'élève sourd ne peut suivre en même temps la lecture sur les lèvres de l'enseignant qui parle et le texte à écrire. La prise de notes est très problématique. L'élève sourd doit disposer d'une photocopie ou recopier les notes d'un camarade placé à côté de lui.

Les documents sonores, disques, enregistrements magnétiques (ils doivent être de très bonne qualité)

L'élève doit pouvoir disposer d'une transcription ou d'une explication de ces documents.

La projection de diapositives

Dans le noir l'élève sourd ne peut bénéficier du commentaire oral. Pour lui permettre de suivre sur les lèvres, le professeur doit penser à éclairer son visage, de manière satisfaisante quand il donne des explications.

La projection de films

Lorsque cela est possible, il est préférable de choisir un film sous-titré. Dans le cas contraire, le jeune sourd doit recevoir un maximum d'information, pour pouvoir comprendre.

• Oral

Le cours oral

Certains élèves sourds ne peuvent intégrer qu'environ 1/3 du message oral. Il faut penser à écrire autant que possible au tableau pour compléter les informations données, les structurer (plan du cours), pour lever les ambiguïtés phonétiques.

Le cours oral à partir de l'étude de documents

Que ces documents soient exposés au tableau ou à la disposition des élèves, l'élève sourd ne peut dans le même temps les consulter et lire sur les lèvres du professeur les commentaires ou l'explication donnée. Il est donc conseillé de respecter une alternance de temps entre l'étude de ces documents par l'élève et les explications orales.

L'exposé ou l'interrogation orale d'un autre élève

Pour que l'élève sourd puisse suivre cet échange, il faut que l'enseignant désigne du doigt l'élève interrogé pour qu'il soit identifié par l'élève sourd. L'élève interrogé et l'enseignant doivent être placés face à l'élève sourd.

Le débat

L'élève sourd ne peut suivre les échanges et y participer s'il ne voit pas ses camarades et si des règles strictes de prises de parole ne sont pas instaurées.

• Maîtrise de la langue

Même si l'élève peut suivre une scolarité en milieu ordinaire, il n'est pas, à la différence de l'élève entendant, imprégné de langue orale. Il est en difficulté face à la langue, notamment face à la polysémie des mots, aux expressions idiomatiques, aux changements de registres de langue, aux jeux de mots, à tout ce qui est implicite.

La dictée

Elle représente de sérieuses difficultés pour l'enfant sourd. Il faut toujours respecter l'alternance [écoute-écriture-écoute-écriture] pour dicter.

La lecture

Quand un élève de la classe lit un texte, l'élève sourd ne peut ni l'entendre, ni le suivre sur les lèvres. Demander à l'élève voisin de suivre la lecture avec le doigt ou mieux, suivre le texte sur un transparent au rétroprojecteur.

On pourra consulter les ouvrages de la collection "L'éducation des jeunes sourds: le projet linguistique" aux éditions du Centre National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés de Suresnes (11 titres dont *Apprendre la grammaire à l'enfant sourd*, *L'enseignement du vocabulaire*, *Langue et raisonnement*, *Apprendre à lire à l'enfant sourd...*)

La lecture suivie

L'élève sourd ne peut suivre en même temps la lecture sur les lèvres du camarade qui lit et le texte écrit. Il est souhaitable qu'il lise avec un camarade qui indique la ligne du doigt et lui signale les questions éventuelles.

• Mathématiques

L'élève sourd peut faire des confusions sur des nombres aux sons proches (5 et 7, 6 et 10, 656 et 570, etc...). Le calcul mental rapide, les démonstrations de géométrie posent aussi des difficultés. Il est souhaitable que l'enfant dispose d'une trace écrite complète du raisonnement de la démonstration. Face à un raisonnement mathématique, il lui est difficile de manier plusieurs hypothèses, de choisir parmi un certain nombre de possibles la solution qui convient. (On lira avec profit Françoise Duquesne *Apprendre à raisonner en mathématiques au collège et au lycée* , CNEFEI, Suresnes, 2002, remarquable ouvrage de recherche pédagogique autour des difficultés des élèves sourds en mathématiques et plus généralement face au raisonnement)

• Technologie-Sciences :

En Sciences physiques

Les manipulations sont la partie sensible du cours (et primordiale). Bien penser à présenter toutes les consignes avant chaque expérience ou mieux, les intégrer au sujet du TP. Les raisonnements expérimentaux d'interprétation des phénomènes peuvent être également source de problème car il faut observer tout en cherchant à comprendre. Les difficultés inhérentes aux mathématiques viennent ensuite se greffer aux difficultés scientifiques lors des raisonnements ou de l'utilisation des lois démontrées par l'expérience.

● **Histoire-Géographie**

Eviter la prise de notes sous la dictée, qui est un tour de force pour l'élève sourd. On pourra facilement lui fournir une photocopie du plan et de la trace écrite afin qu'il se repère plus aisément et évite les pires contresens. Attention, l'élève sourd suit peu ou mal les actualités nationales ou mondiales données par la télévision et à fortiori par la radio, il ne faut pas hésiter à vérifier que les événements récents dont on veut parler en classe ont été correctement interprétés. Enfin les notions de l'histoire-géographie sont très complexes pour lui si elles ne sont rattachées à aucune expérience concrète (document visuel étudié en classe, sorties pédagogiques, expériences personnelles ou familiales, jeux de rôle). L'abondance du lexique doit être repensée dans cette optique. Il faut revenir souvent, en contexte, sur les notions fondamentales : économie, politique, société, population, milieu naturel, contraintes, pouvoir, état, révolution, évolution, crise, civilisations, culture, religion sont des mots vides de sens, trop vagues, trop abstraits. Il faut essayer de les rattacher à des exemples connus, à des images, à des supports visuels repérés. Ne pas hésiter à utiliser les schémas logiques et systémiques que les élèves mémorisent plus facilement qu'un long texte.

● **Langues vivantes**

L'élève sourd se référera plutôt à l'écrit dans l'apprentissage des langues vivantes. Il serait préférable qu'il bénéficie de la trace écrite du texte que les autres enfants écoutent au magnétophone. Il est aussi délicat d'évaluer un travail basé sur l'écoute pour un enfant déficient auditif. La seconde langue vivante est facultative pour l'élève sourd (circulaire n°2000.013 de 20.10.2000). Ces heures libérées peuvent être remplacées par du soutien scolaire.

● **EPS**

Les salles spacieuses (gymnases, terrains de sport) gênent parfois la réception du message. Souvent l'élève sourd complète les lacunes du message par l'imitation de ses camarades. On peut quand même vérifier sa compréhension avant de passer à l'exécution de l'exercice, surtout si celui-ci est nouveau et nécessite des consignes très pointues.

A la piscine, vérifier que l'élève a retiré sa prothèse.

● **Les sorties. (Visite de la ville, théâtre, activités sur le terrain, éducation physique...)**

Dans toutes ces situations, le problème est celui de la difficulté à transmettre les consignes en raison de l'éloignement. Il est donc judicieux de donner au préalable le maximum d'explications et de consignes à l'élève sourd et d'en confier la responsabilité à un groupe de camarades ou de lui demander de rester à proximité suivant le cas. L'utilisation d'une liaison FM est très utile.

Le plus difficile est d'être vigilant sur tous ces points sans pour cela stigmatiser l'élève sourd par rapport à ses camarades ni l'infantiliser et le surprotéger. Il est souhaitable que dès le collège, il acquière l'autonomie dont il aura besoin dans sa vie future. L'élève peut avoir à tendance à attendre l'aide systématique du professeur pour toute activité ou exercice, ce qui est bien sûr contre-productif ! Cependant, il faut tenir compte de la fatigue qui résulte de la lecture labiale et de la lourdeur de son emploi du temps hebdomadaire quand s'ajoutent aux heures de cours, l'orthophoniste, l'ORL, l'audioprothésiste, le soutien scolaire, les répétitions familiales.

Pour aider les élèves à comprendre la déficience auditive

- **Léo, l'enfant sourd.** Y. LAPALU.
- **Le guignol du fond de la cour.** R.PILLOT & S.BLOCH.
- **David l'étrange.** V. ROBINSON, Castor Poche.
- **Helen, la petite fille du silence et de la nuit.** Collection Belles Histoires.
- **Harry, Pomme et les autres.** M. RISTING, Collection Castor Poche.
- **Grand-mère, entends-tu ?** H. DELPEUX.
- **Regarde-moi !** Tito, Casterman (Tendre banlieue), 1998.

Pour aider les enseignants à accompagner les élèves

- **Guide pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience auditive.** Ministère de l'Education nationale, Paris, 2001. Il précise les caractéristiques de l'audition et de la déficience auditive et aborde les thèmes de la communication des jeunes sourds, de l'éducation et de la scolarisation ainsi que les adaptations techniques, pédagogiques et didactiques. Ce guide de la collection Handiscol peut être obtenu, dans sa version papier, auprès de la cellule d'écoute Handiscol qui en assure la diffusion (numéro azur : 0810 55 55 01).
- **Des enfants sourds à l'école ordinaires : l'intégration, des principes aux pratiques pédagogiques.** J-Y LE CAPITAINE, Paris, l'Harmattan, 2004.

Vidéos

- **Un enfant sourd dans votre classe.** VHS 28mn, CRDP de Lyon, 1999.
- **Surdit  et souffrance psychique.** Pellion F. (coord) collection "vivre et comprendre", Ellipses, Paris, 2001.
- **Moi, Armand , n  sourd et muet.** Pelletier A. Delaporte Y. Editions Plon, Collection "Terre Humaine ", Paris , 2002.
- **Le cri de la mouette.** Emmanuelle Laborit.

Sites

- **<http://anpes.free.fr/>,** site de l'association nationale des parents d'enfants sourds : il propose une information sur l' ducation bilingue des enfants sourds, actions aupr s des pouvoirs publics, ressources pour les familles
- **<http://membres.lycos.fr/didierferard/>** site personnel cr e par un orthophoniste dans lequel parents et professionnels pourront trouver de pr cieuses informations.
<http://perso.wanadoo.fr/astragale/> Diff rents aspects de la probl matique de l' ducation des enfants sourds et malentendants aujourd'hui : d veloppement de l'int gration scolaire et ses enjeux, apprentissage de la langue  crite, avec lecture et production  crite, et de la langue orale.

Contacts

Si vous accueillez ou devez accueillir un  l ve pr sentant une d ficience auditive, prenez contact avec l'Institut des Jeunes Sourds, pour tout conseil, renseignement ou accompagnement :

- **Association pour l'Accueil, la Formation et l'Int gration des Personnes Sourdes (AFIS) :**
 - Institut des Jeunes Sourds (IJS)
 - Service de soutien   l'Education Familiale et   l'Int gration Scolaire (SSEFIS)
 - Service d'Interpr tariat en Langue des Signes (SILS)

5, rue du Lyc e
01000 BOURG EN BRESSE
T l phone : 04 74 22 66 85
Fax : 04 74 22 12 23